

ETUDE SUR LA STRUCURATION DE LA COMPETENCE « OFFICE DE TOURISME » A L'ECHELLE SUPRA-COMMUNAUTAIRE

MAITRE D'OUVRAGE : CA GRAND CAHORS

 INTER-TERRITOIRES



OBJECTIFS

Ce projet s'inscrit dans l'objectif stratégique du GAL « Repenser l'économie par la recherche de synergies, impulser des changements de pratiques ». Il vise à accompagner le développement de nouvelles activités économiques et à développer les filières territoriales, dont le tourisme.

Ce projet contribue à l'action 2 du GAL en créant une structure capable d'assurer l'accueil, la promotion et l'observation à l'échelle d'une destination touristique cohérente, construite autour des thématiques prioritaires pour le développement du tourisme durable.

DESCRIPTIF

Dans le cadre de leur candidature au dispositif Grand site Occitanie, la CA du Grand Cahors et la CC de la Vallée du Lot et du Vignoble se sont rapprochées autour d'un projet touristique commun articulé autour des « filières socles » du territoire : la gastronomie et l'œnotourisme, le tourisme géologique, l'itinérance, les activités de pleine nature et le patrimoine. Elles envisagent ce projet comme un point de départ vers une mutualisation de leurs actions en matière de développement touristique. Les intercommunalités voisines du Quercy Blanc et du Pays de Lalbenque Limogne ont manifesté leur intérêt pour se joindre à ce projet.

Les quatre collectivités participent à une réflexion collective sur les modalités de mutualisation de tout ou partie de leur compétence tourisme à cette nouvelle échelle. Leur ambition est d'élaborer ensemble un véritable projet de destination, conjuguant les atouts du Grand Site Vallée du Lot avec les complémentarités qui les unissent. La mission du prestataire mandaté pour l'étude se décompose en 4 phases :

- Etat des lieux des structures existantes et analyse des attentes des partenaires
- Définition de scénarii d'organisation
- Prospective financière et programme d'investissement
- Accompagnement à la mise en œuvre du scénario retenu.

Une partie de l'agglomération n'étant pas éligible au LEADER le montant des dépenses a été proratisé en fonction du nombre de communes éligibles

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du projet	25 595 €
Subvention Leader	10 238 €
Autres cofinanceurs	10 238 €
Autofinancement	5 119 €